

Master 2ème année Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel parcours Contrôle de gestion (CG)

REFERENCE : 43IB551L

Formation continue intégrée

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Institut d'Administration des Entreprises (IAE)</p> <p>Responsable pédagogique Gregory WEGMANN Maître de Conférences Tél : 03 80 39 52 77 Gregory.Wegmann@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Claire GUICHARD / Tél : 06 66 86 27 98</p> <p>Ingénieur de formation Morgane JESTIN / Tél : 03.80.39.52.86</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iae@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Le Master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel de l'IAE Dijon forme des cadres aux métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne. Il est structuré en deux parcours, l'un dédié au secteur concurrentiel et l'autre au secteur public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters CGAO (AM-CGAO).

Le parcours « Contrôle de Gestion » forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit interne dans les organisations en secteur concurrentiel. L'objectif principal a de fournir aux étudiants des compétences leur permettant d'évoluer sur des fonctions d'encadrement en contrôle de gestion en secteur concurrentiel. C'est pourquoi le programme pédagogique cible à la fois des compétences techniques et managériales, des savoir-faire et des savoir être. Les fonctions de contrôle de gestion étant singulièrement en contact avec l'environnement international, un accent tout particulier est mis sur les enseignements en anglais dans le cadre notamment d'un partenariat avec le CIMA (Chartered Institute of Management Accountants).

La deuxième année du master (M2) s'effectue exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de pilotage des structures privées. Durant cette seconde année, un accent encore plus fort est mis sur des apprentissages interactifs (jeux d'entreprises, études de cas, échanges avec des professionnels dans le cadre d'un partenariat avec la DFCG,...) et sur les enseignements en anglais. A l'issue du parcours, les étudiants qui le souhaitent peuvent se présenter aux dernières épreuves du CIMA (« Management level » et « Strategic level »).

PUBLIC

Cette formation est accessible

- en contrat de professionnalisation (pour les moins de 26 ans, et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus),
- en contrat d'apprentissage (pour les moins de 30 ans),
- aux salariés en reprise d'études.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PRE-REQUIS

Au sein de l'IAE Dijon, ce parcours est accessible aux étudiants ayant validé le M1 mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel et souhaitant s'orienter vers les métiers du contrôle de gestion dans les entreprises en secteur concurrentiel et à l'international. L'année s'effectuant en alternance, une sélection s'opérera sous la forme d'une étude des résultats dans les matières fondamentales et d'un entretien de motivation.

Le M2 est accessible aux étudiants titulaires d'un Master 1 dans les disciplines en gestion, droit et économie ayant une appétence pour le contrôle de gestion en secteur concurrentiel.

Les personnes n'ayant pas les pré-requis scolaires mais ayant exercé une activité professionnelle dans le secteur du contrôle de gestion, et souhaitant suivre le Master 2 Contrôle de Gestion ont la possibilité de préparer la deuxième année du cursus, après validation éventuelle d'acquis (plus d'info sur le site internet du SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/valider-ses-acquis/vap.html>)

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs et personnels enseignants de l'IAE de Dijon, de l'UFR Sciences Economie Gestion et de l'IUT de Dijon,
- Professionnels du secteur du contrôle de gestion.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 455h de cours en organisme de formation + 630h de stage alterné en entreprise d'accueil
- Lieu de la formation : IAE Dijon - Pôle d'Économie et de Gestion (PEG) - 2 bd Gabriel - 21000 DIJON
- Rythme de la formation : 1 à 2 semaines de cours par mois jusqu'en juin.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Études de cas, jeux d'entreprise
- Travaux pédagogiques encadrés
- Conférences et séminaires
- Visites d'entreprises

MOYENS TECHNIQUES

L'IAE bénéficie de tous les équipements requis : salles de cours équipées, bibliothèque (regroupant de nombreux ouvrages dédiés à la gestion et abonnements à des revues professionnelles), salles informatiques réservées... Compte tenu de la taille de chaque promotion (25 personnes), la pédagogie développée par l'équipe est dynamique et interactive.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

La sélection se fait sur étude du dossier du candidat et entretien de motivation. Le jury de recrutement appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats et/ou expérience en comptabilité, finance et contrôle de gestion.

Le dépôt de candidature est effectué en ligne à partir du mois de mars, en suivant la procédure indiquée sur le site internet de l'IAE Dijon : <https://iae.u-bourgogne.fr/inscriptions/>

Les candidatures sont gérées par le secrétariat pédagogique de l'IAE de Dijon. L'admission est prononcée par une commission composée par l'équipe pédagogique intervenant dans la formation. Les personnes dont le dossier est retenu sont alors convoquées pour un entretien oral. La liste définitive des admis en formation est alors communiquée à la mi-juin.

La signature d'un contrat en alternance est nécessaire pour l'entrée en formation.

Si le candidat ne répond pas aux pré-requis nécessaires pour déposer sa candidature au diplôme, il doit constitué

un dossier de demande de validation des acquis professionnels qui sera examiné par un jury compétent (en parallèle du dépôt de candidature). Le dossier est disponible sur demande au SEFCA.

L'inscription à l'Université de Bourgogne est effectuée par le SEFCA, dès le retour du dossier d'inscription administrative et la signature du contrat d'alternance, au plus tard la veille de la rentrée scolaire.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université :

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

L'étudiant devient titulaire du "Master Droit économie gestion mention contrôle de gestion et audit organisationnel parcours contrôle de gestion" s'il valide les deux semestres de formation avec une moyenne générale supérieure à 10/20.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis des compétences techniques et managériales dans les domaines du contrôle de gestion et de l'audit interne et adaptées au secteur concurrentiel.

Plus précisément, ils seront capables de répondre aux principales missions des contrôleurs de gestion en secteur concurrentiel:

Piloter la stratégie d'une entreprise, des investissements et de sa masse salariale

Aider les managers aux prises de décisions stratégique et opérationnel

Construire, piloter et contrôler un budget

Construire la comptabilité de gestion d'une entreprise, la faire évoluer et bâtir des programmes de maîtrise des coûts

Construire des outils innovants tels que Budgets base zéro, ABC, tableaux de bord stratégique,

Mener des missions d'audit interne, de reporting, de veille

Evoluer en mode projet

Et évoluer en contexte international : maîtrise des termes techniques en anglais et des normes comptables et d'audit internationales (IFRS, US GAAP,), savoir communiquer en anglais et s'adapter à des contextes culturels différents.

A l'issue de la formation, les diplômés du parcours Contrôle de Gestion peuvent occuper des postes variés au sein d'entreprises du secteur concurrentiel : contrôleur de gestion, contrôleur budgétaire, contrôleur interne, responsable financier, consultant, chef de projet.

Grâce à la dimension internationale de la formation, les étudiants peuvent travailler à l'étranger ou travailler pour des groupes internationaux en France. Dans ce contexte, la mobilité à l'étranger sera encouragée, avant l'entrée en master ou entre les deux années de master dans le cadre notamment de l'année plus.

Les diplômés pourront s'orienter vers des études doctorales débouchant sur des carrières d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Fiche RNCP n°35918

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35918/>

fiche filière du diplôme disponible sur le site internet de l'IAE Dijon :

<https://iae.u-bourgogne.fr/formations/masters/master-contrôle-gestion.html>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr